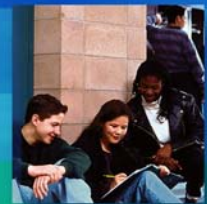


AQICEBS

STATISTIQUES CONCERNANT LES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

2006-2007



Université Bishop
Université Concordia
Université Laval
Université McGill
Université de Montréal

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Université du Québec à Chicoutimi

Université du Québec à Montréal

Université du Québec en Outaouais

Université du Québec à Rimouski

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Trois-Rivières

Télé-université du Québec

École polytechnique de Montréal

École de technologie supérieure

HEC Montréal

www.aqicebs.qc.ca

AQICEBS

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE INTER-UNIVERSITAIRE
DES CONSEILLERS AUX ÉTUDIANTS
AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX

EXPERTISE,
ÉCOUTE, SERVICE,
10 ans de partage
et de réussite !

**ÉLABORATION : Bernard Vandal
Daniel Tremblay**

COLLABORATEUR : Sylvain Le May

COUVERTURE : Rémi Fillion



Les étapes de préparation et de publication de cet ouvrage ont été rendues possibles grâce à une allocation du Secteur de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Affaires étudiantes de la direction générale des affaires universitaires et collégiales,) à l'AQICEBS, au titre de partenaire dans la réalisation du programme « Soutien à l'intégration des personnes handicapées ».

**« Se réunir est un début; rester ensemble est un progrès;
travailler ensemble est la réussite. »**

Henry Ford

PRÉCISIONS SUR LES DONNÉES

La réalisation de ce document a été faite à partir des données fournies par les établissements universitaires. Comme presque tous ont leur propre façon de les compiler, il n'a pas été facile d'en faire un traitement uniforme. Il est donc important d'avoir en tête les considérations suivantes :

- Les données représentent les étudiantes et les étudiants handicapés qui ont contacté le service responsable de ces dossiers dans leur université. Donc, en général, ceux et celles qui ne s'y sont pas présentés, pour quelque raison que ce soit, ne sont pas recensés. Par ailleurs, ceux et celles qui n'ont pas droit à l'aide financière directe du ministère de L'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, mais qui ont demandés des accommodations ou nécessités une intervention sont comptés.
- Certaines universités omettent de fournir le domaine d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.
- Pour certaines universités, les «temporaires» ont été inclus dans leurs totaux
- La taxonomie utilisée pour les domaines d'études est celle choisie par le ministère de l'Éducation, Loisir et Sport du Québec pour la relance des finissants universitaires¹. Question d'avoir un portrait d'ensemble des institutions francophones et anglophones, nous avons dû «forcer», à l'occasion, le regroupement de certains programmes anglophones dans cette taxonomie. Nous espérons n'avoir pas trahi leur logique et nous sommes ouverts à toute suggestion.

Pour toutes ces raisons, il ne faut pas se surprendre que, pour une déficience donnée, certains totaux dans une catégorie de graphiques ne correspondent pas à ceux d'une autre catégorie.

Malgré ces quelques petits biais, nous pensons que les données publiées dans ce document donnent un portrait assez juste de la réalité universitaire en ce qui concerne les étudiants et les étudiantes ayant des besoins spéciaux.

¹Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. *La relance à l'université*. [En ligne]. <http://www.meq.gouv.qc.ca/Relance/Universite/RelUni.htm> (Page consultée le 18 mai 2007)

TABLE DES MATIÈRES

◆ Établissements universitaires participants.....	page 2
◆ Le mot du Président.....	page 3
◆ L'équipe 2006-2007.....	page 4
◆ Définition des déficiences.....	page 5
◆ Répartition par genre.....	page 9
◆ Tableau comparatif des Universités.....	page 10
◆ Graphique comparatif des Universités.....	page 11
◆ Répartition dans les universités québécoises.....	page 12
◆ Répartition par langue d'enseignement.....	page 13
◆ Répartition par déficience et par domaine d'études.....	page 15
◆ Université Bishop's.....	page 21
◆ Université Concordia.....	page 25
◆ Université Laval.....	page 29
◆ Université McGill.....	page 33
◆ Université de Montréal.....	page 37
◆ Université de Sherbrooke.....	page 41
◆ Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.....	page 45
◆ Université du Québec à Chicoutimi.....	page 47
◆ Université du Québec à Montréal.....	page 49
◆ Université du Québec en Outaouais.....	page 53
◆ Université du Québec à Rimouski.....	page 55
◆ Université du Québec à Trois-Rivières.....	page 59
◆ TÉLUQ, l'université à distance de l'UQAM.....	page 61
◆ École des Hautes Études Commerciales.....	page 63
◆ École Polytechnique de Montréal.....	page 65
◆ École de Technologie Supérieure.....	page 67

ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES PARTICIPANTS

2006-2007

UNIVERSITÉ BISHOP'S

UNIVERSITÉ CONCORDIA

UNIVERSITÉ LAVAL

UNIVERSITÉ MCGILL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

TÉLUQ

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Cette huitième édition des «*Statistiques concernant les étudiants ayant des besoins spéciaux dans les universités québécoises*» contient quelques nouveautés.

Afin d'avoir un portrait plus exact de la charge de travail des universités, nous leur avons demandé d'indiquer la clientèle dite «temporaire», i.e. celle pour laquelle la situation de handicap n'est pas considérée permanente. Cela représente 272 personnes. Elles s'ajoutent à une autre augmentation, encore cette année, de la clientèle, soit une centaine d'étudiantes et d'étudiants de plus (une fois que les «temporaires» inclus ont été retirés). **Il faut noter qu'alors que le nombre reste sensiblement le même dans la plupart des catégories, il «explose» dans le trouble déficitaire de l'attention (passant de 68 à 220!) et, dans une moindre mesure, dans le trouble de santé mentale (passant de 207 à 307).**

Nous avons aussi ajouté un petit tableau pour les déficiences multiples qui indiquent les deux principales déficiences impliquées. Cette information nous a été fournie pour 82 des cas répertoriés. Nouveautés également : ce faisant, les universités ont généralement cessé de les inclure dans les déficiences concernées.

Encore une fois, la totalité des seize universités québécoises a contribué à la cueillette de données, offrant ainsi un vaste portrait de la clientèle étudiante universitaire ayant une limitation fonctionnelle et qui ont contacté nos Services.

Je remercie les universités pour leur collaboration à la réalisation de ce document et je salue le travail effectué par tous les conseillers et conseillères auprès de cette clientèle courageuse.

Daniel Tremblay

Président 2006-2007
AQICEBS

L'ÉQUIPE 2006-2007

Daniel Tremblay

Président

Université Laval

Accueil et intégration des personnes handicapées étudiantes

Annie Duchênes

Vice-présidente

Université du Québec à Rimouski

Service aux étudiants

Judith Proulx

Secrétaire

Université de Montréal

Bureau des services aux étudiants handicapés

Joscelyne Boulanger

Trésorière

Université du Québec à Montréal

Service de l'intégration des personnes handicapées

Rachèle Lemelin

Administratrice

Université du Québec à Trois-Rivières

Service aux étudiants

Sylvain Le May

Agent de communication

Pour nous joindre :

www.aqicebs.qc.ca

DÉFINITION DES DÉFICIENCES

Déficiences fonctionnelles majeures

L'expression «personne atteinte d'une déficience fonctionnelle majeure» désigne une personne atteinte d'une déficience entraînant des limitations significatives et persistantes dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes et limitant ses possibilités d'études et d'emploi.

Définitions utilisées pour désigner les déficiences fonctionnelles majeures :

La déficience visuelle grave (DV)

On reconnaît une déficience visuelle grave lorsque l'acuité visuelle de chaque œil, après les corrections au moyen de lentilles ophtalmiques appropriées, à l'exception des systèmes optiques spéciaux et des additions supérieures à 4.00 dioptries, est d'au plus 6/21, ou bien lorsque le champ de vision de chaque œil est inférieur à 60 degrés, dans les méridiens 180 degrés et 90 degrés, et que dans l'un ou l'autre cas, la personne est inapte à lire, à écrire ou circuler dans un environnement non familier.

La déficience auditive grave (DA)

Il y a une déficience auditive grave lorsque l'oreille qui a la capacité auditive la plus grande est affectée d'une déficience auditive évaluée, selon la norme S3.6 de 1989 de l'American National Standard Institute, à au moins 70 décibels, en conduction, en moyenne sur les fréquences hertziennes 500, 1000 ou 2000.

La déficience motrice (DM)

Elle est reconnue lorsqu'elle entraîne des limitations significatives et persistantes pour la personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes : malformation ou anomalie des systèmes squelettiques, musculaires ou neurologiques responsables de la motricité du corps.

La déficience organique (DO)

Elle est reconnue lorsqu'elle entraîne des limitations significatives et persistantes pour la personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes : trouble ou anomalie des organes internes faisant partie des systèmes cardio-respiratoire, gastro-intestinal et endocrinien.

Les troubles d'apprentissage (TA)*

Les troubles d'apprentissage constituent une déficience entraînant des limitations d'ordre cognitif à cause de difficultés au niveau de la lecture, de la concentration, de la mémoire, de l'écriture, du calcul, du raisonnement, de la communication, de l'attention et des comportements socio-affectifs.

Les troubles de santé mentale (TSM)*

Les troubles de santé mentale sont ceux répertoriés dans le DSM-IV ou l'ICD-10 (ou plus récents) et dont la condition vécue par la personne requiert des accommodations pour réaliser ses études.

Le trouble déficitaire de l'attention (TDAH)*

Le trouble déficitaire de l'attention, avec ou sans hyperactivité, est un problème neurologique qui entraîne des difficultés à inhiber (freiner) et à contrôler les idées (inattention), les gestes (bougeotte physique) et les comportements (impulsivité). (Bien qu'inscrit dans le DSM-IV, nous avons décidé d'en faire une catégorie à part.)



* Aux fins du programme d'allocations pour besoins particuliers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ces déficiences ne sont pas reconnues.

STATISTIQUES GLOBALES

STATISTIQUES GLOBALES

Répartition par genre
des étudiantes et des étudiants
ayant des besoins spéciaux dans le réseau universitaire québécois

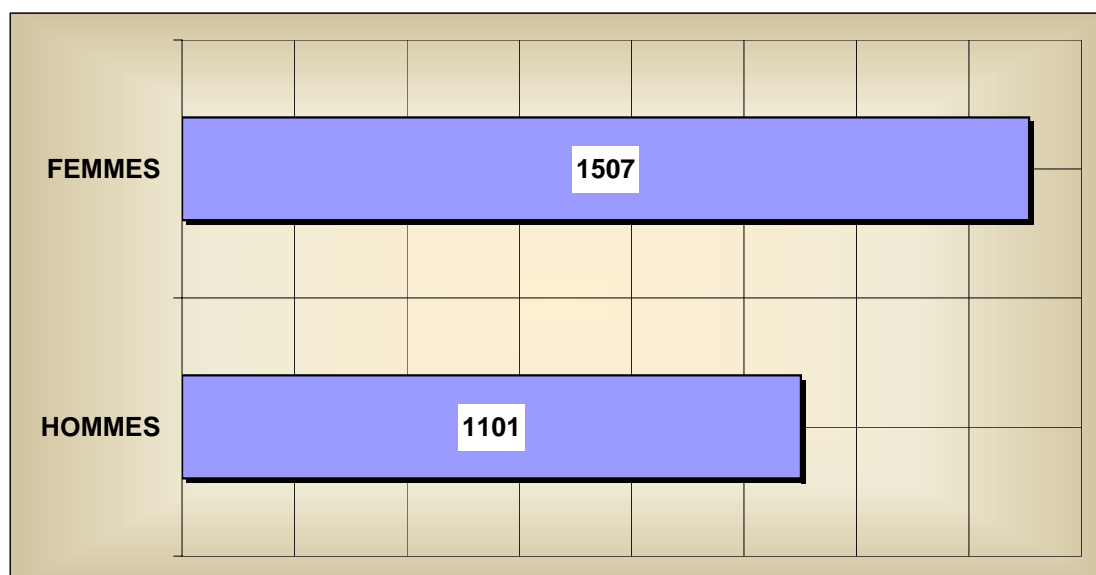
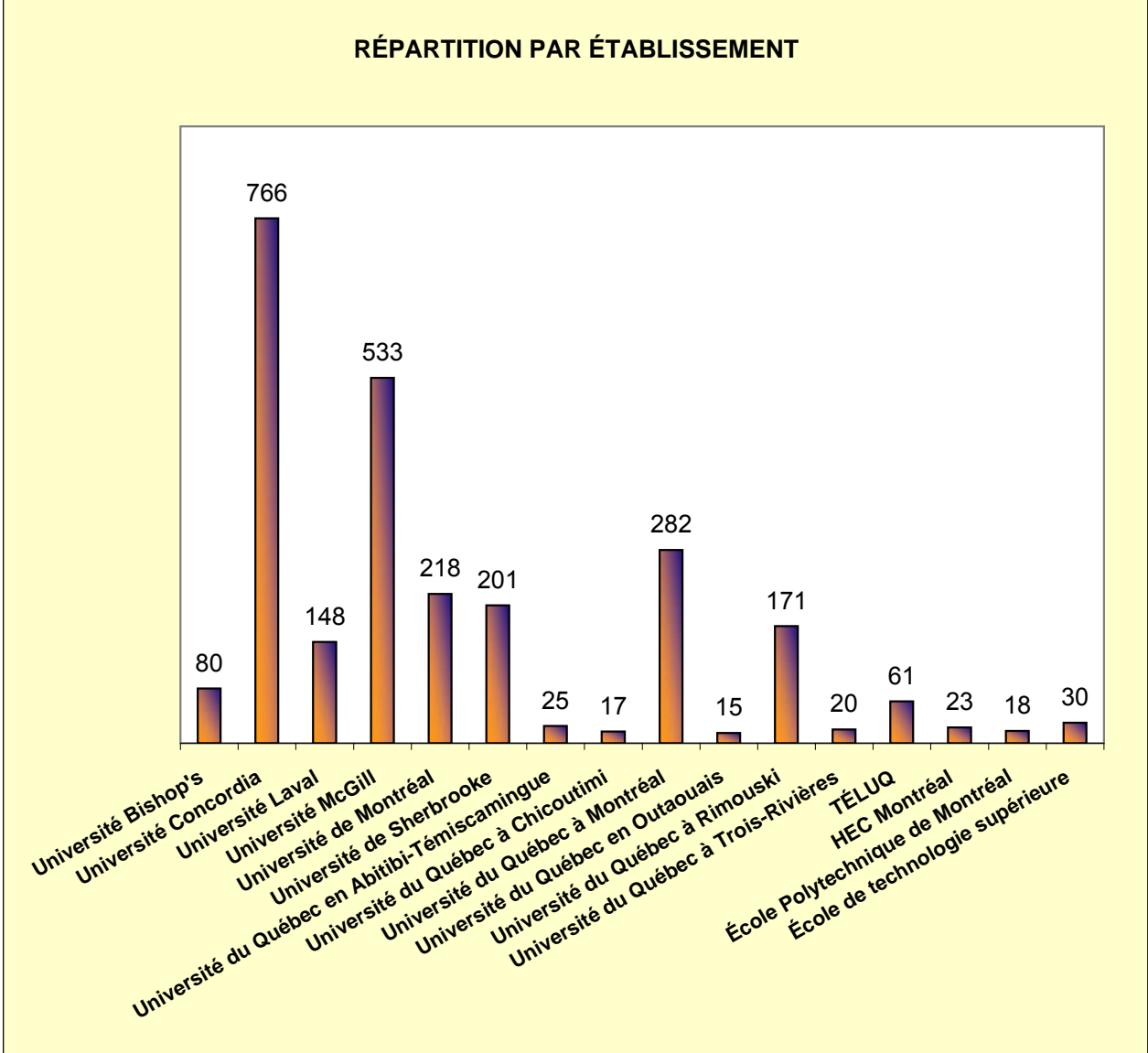


TABLEAU COMPARATIF DES UNIVERSITÉS
Année 2006-2007

UNIVERSITÉS	HOMMES	FEMMES	TOTAL	% QUÉBEC
Université Bishop's	40	40	80	3%
Université Concordia	352	414	766	29%
Université Laval	74	74	148	6%
Université McGill	186	347	533	20%
Université de Montréal	75	143	218	8%
Université de Sherbrooke	74	127	201	8%
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	4	21	25	1,0%
Université du Québec à Chicoutimi	7	10	17	0,7%
Université du Québec à Montréal	122	160	282	11%
Université du Québec en Outaouais	6	9	15	1%
Université du Québec à Rimouski	83	88	171	7%
Université du Québec à Trois-Rivières	8	12	20	1%
TÉLUQ	17	44	61	2%
HEC Montréal	12	11	23	1%
École Polytechnique de Montréal	12	6	18	0,7%
École de technologie supérieure	29	1	30	1,2%
Total	1101	1507	2608	

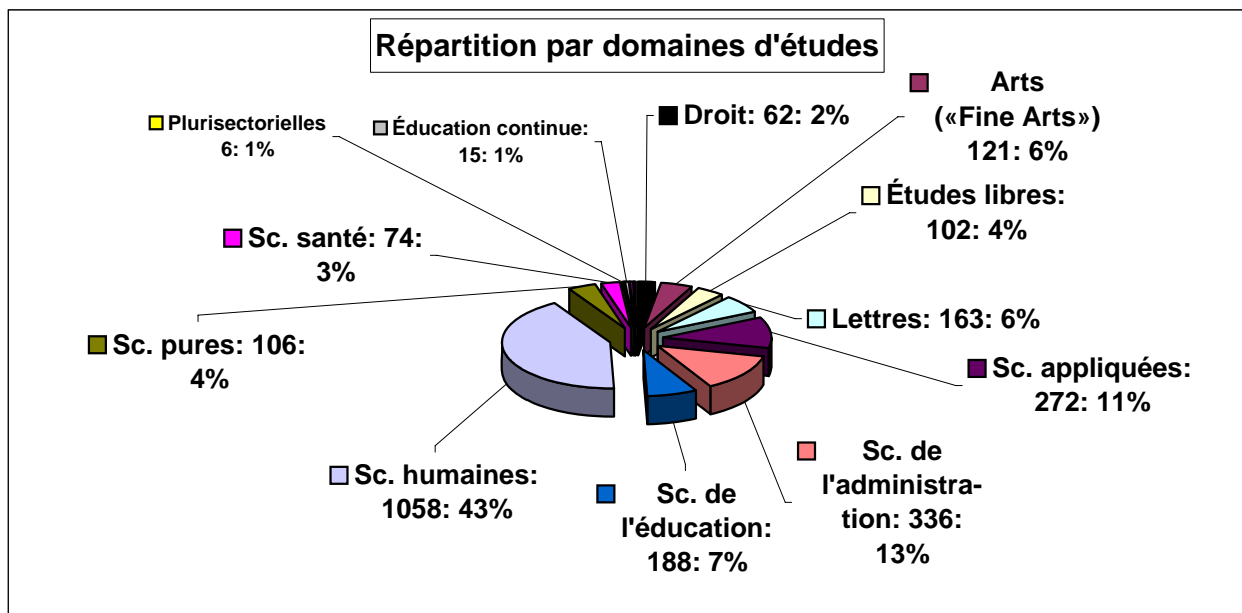
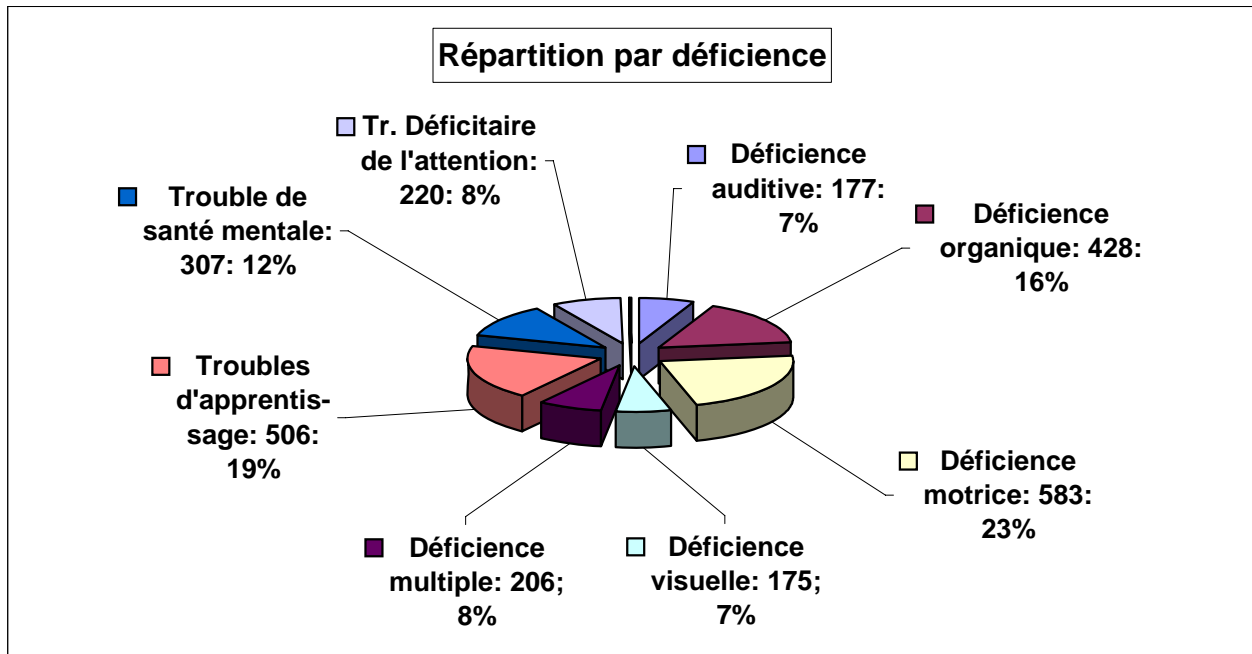
GRAPHIQUE COMPARATIF DES UNIVERSITÉS

ANNÉE 2006-2007

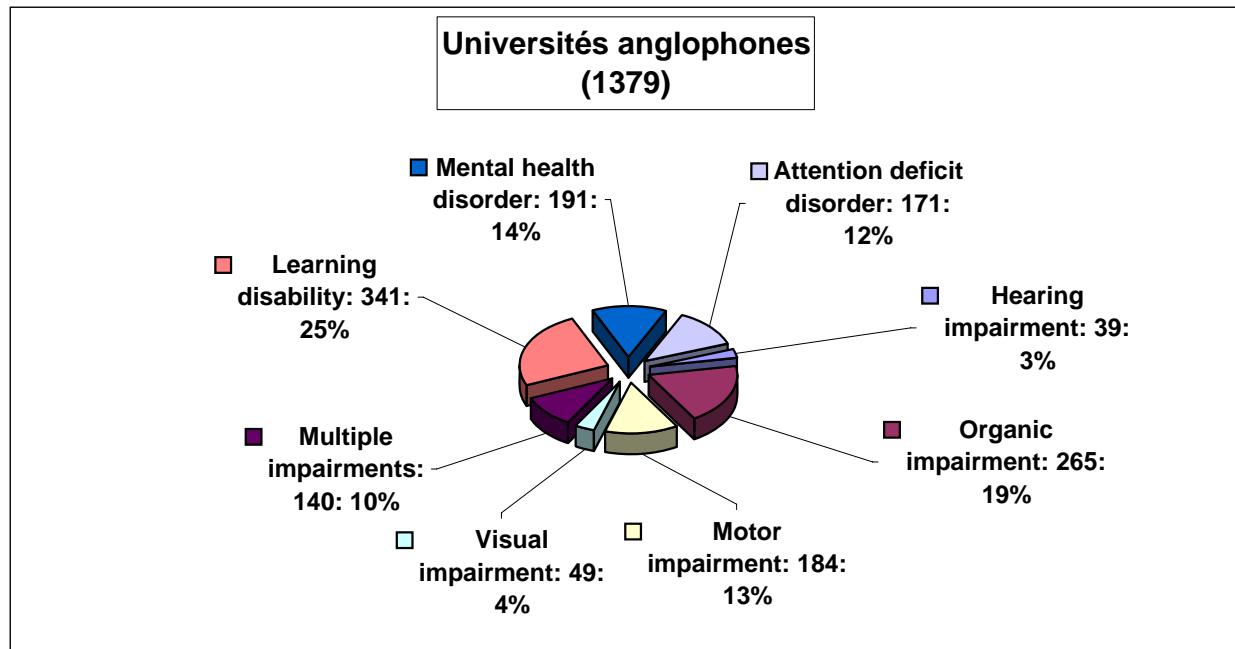
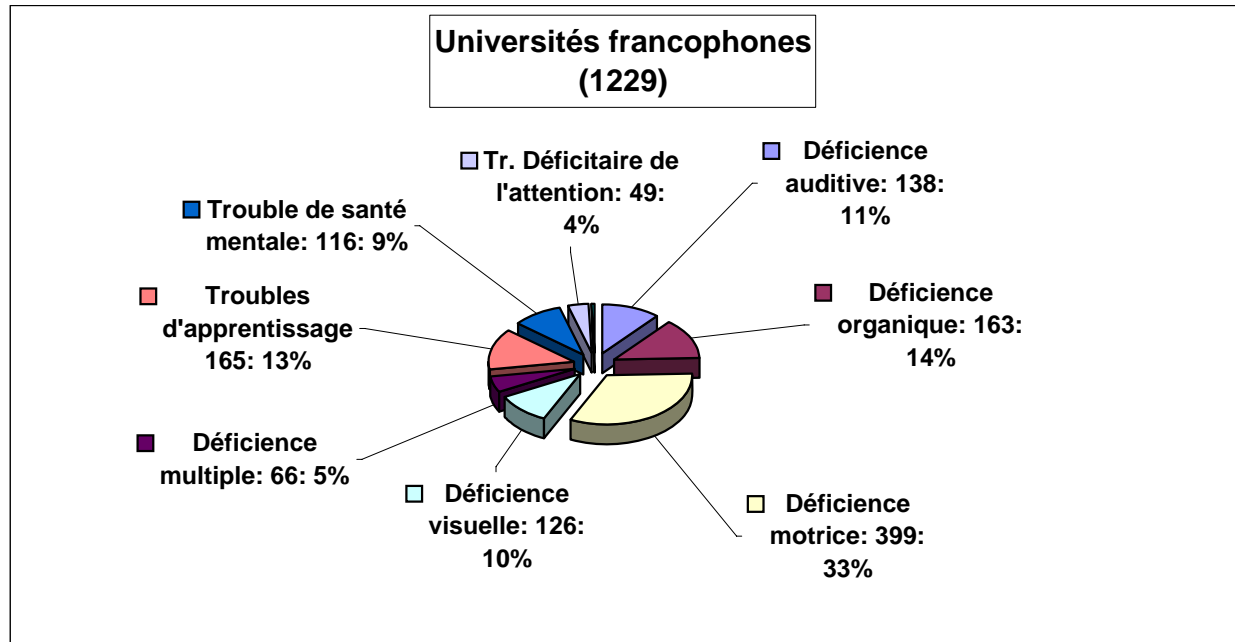


AUTRES GRAPHIQUES

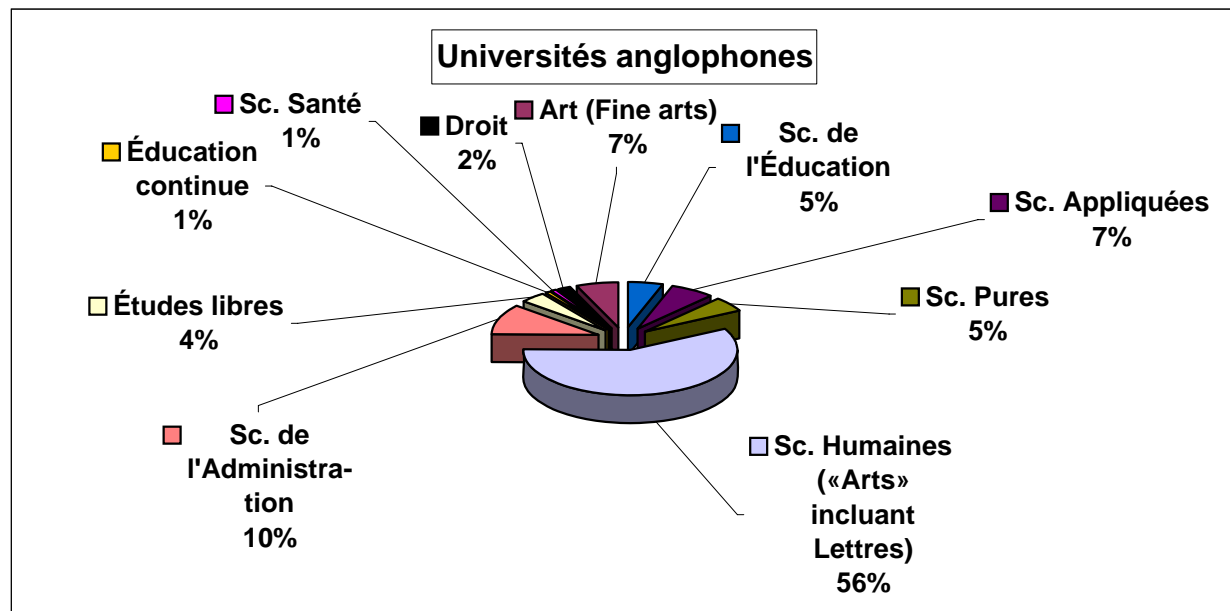
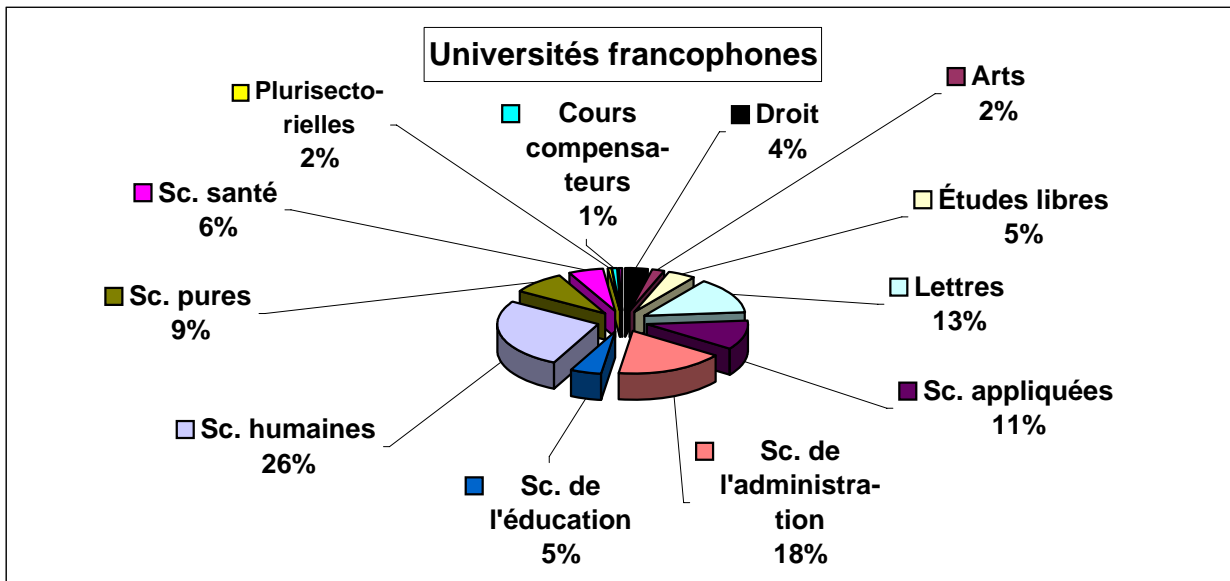
ENSEMBLE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES



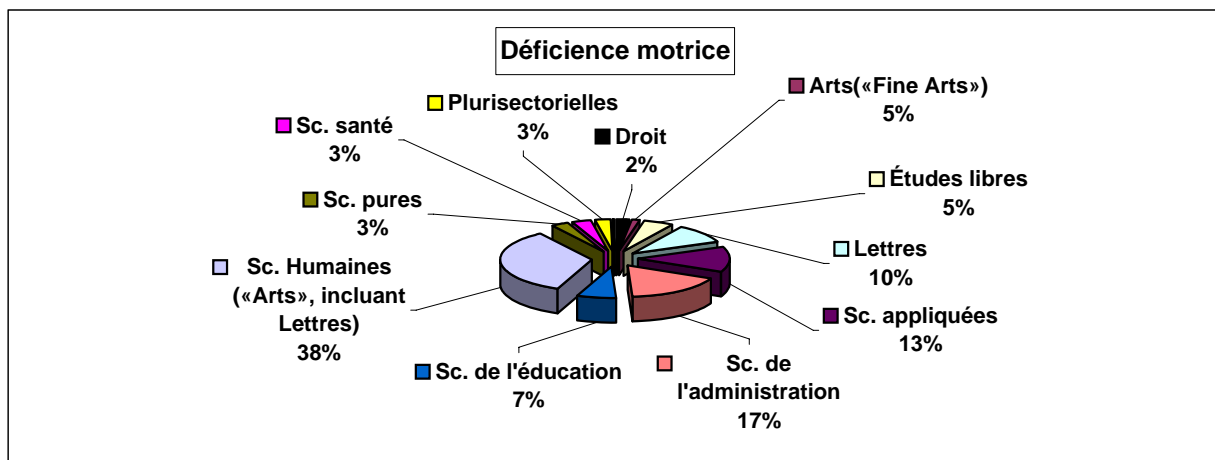
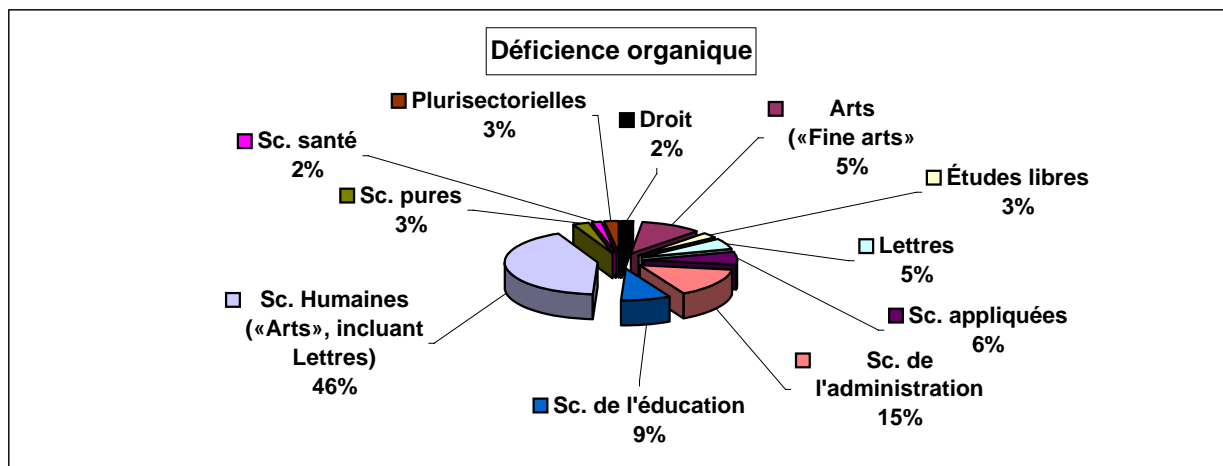
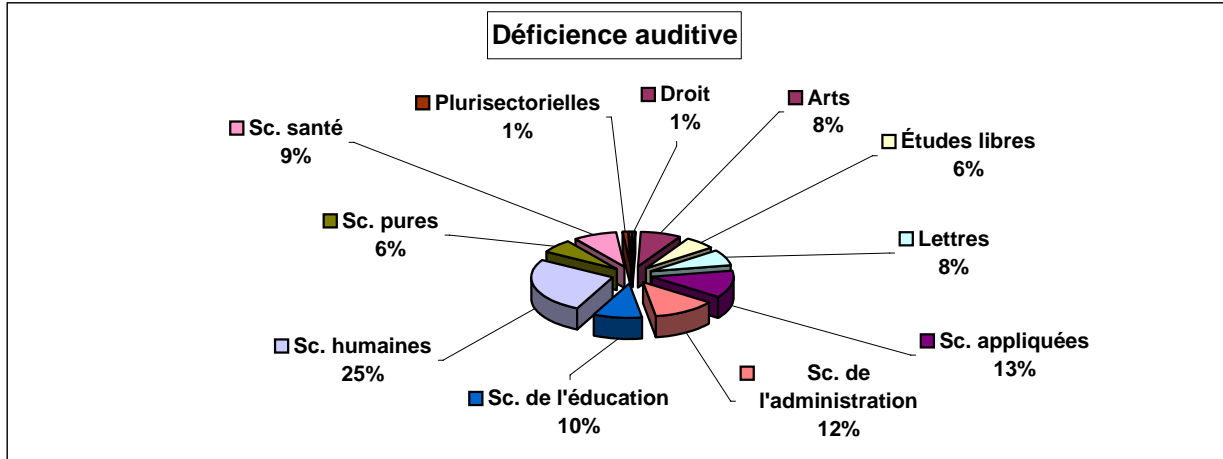
RÉPARTITION PAR LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET PAR DÉFICIENCE



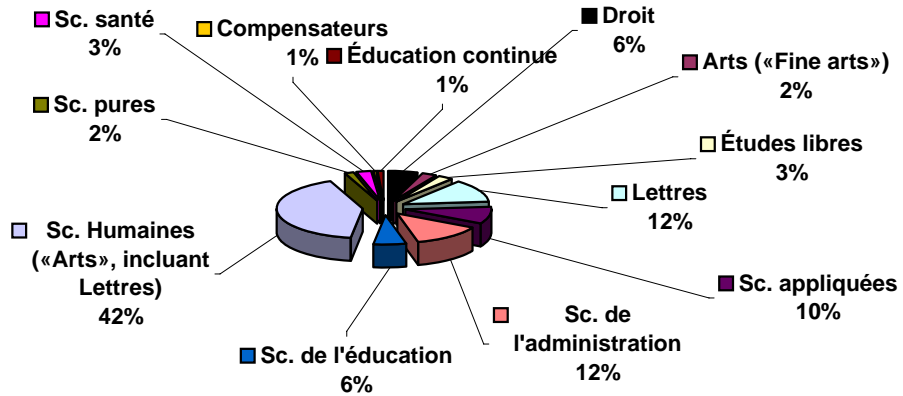
RÉPARTITION PAR LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET DOMAINE D'ÉTUDES



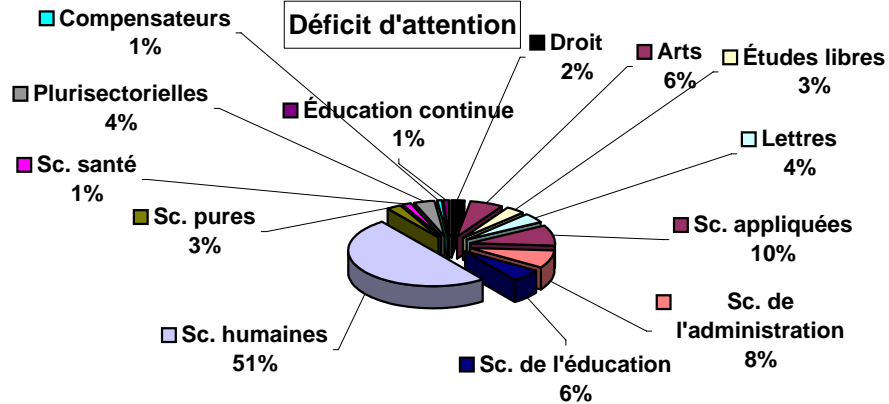
RÉPARTITION PAR DÉFICIENCE ET PAR DOMAINE D'ÉTUDES



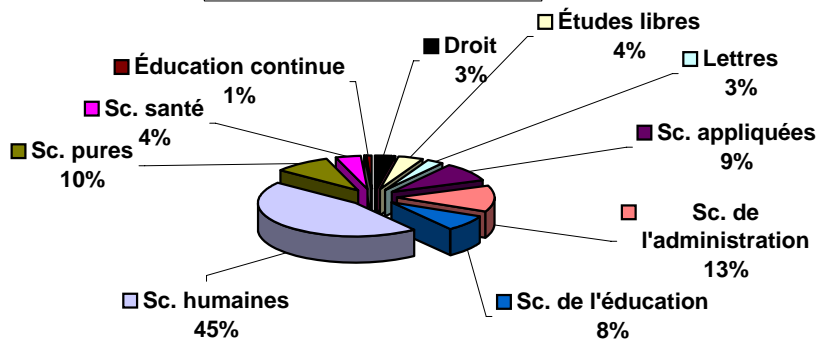
Déficience visuelle

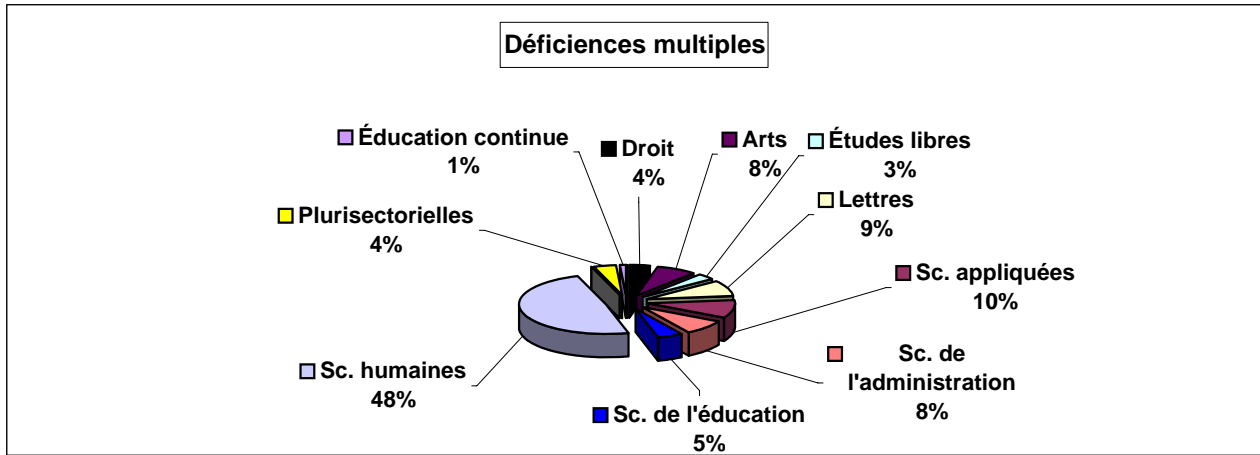
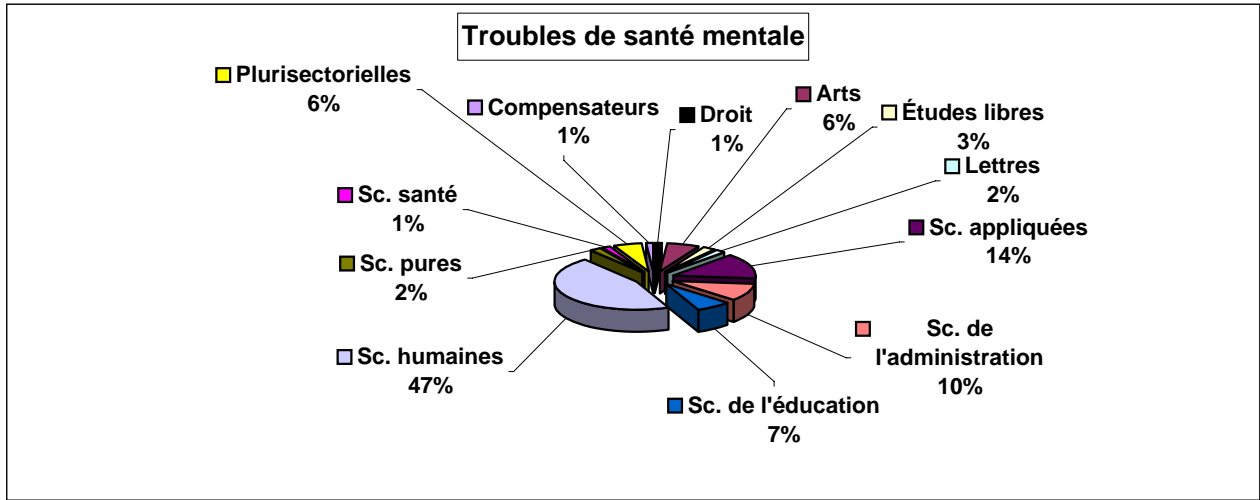


Déficit d'attention



Troubles d'apprentissage





DÉF.					
DO	1				
DMO	4	5			
DV	9	3	4		
TDA		10			
TA	1	3		29	
TSM		1		10	2
	DA	DO	DMO	TDA	TA

Principaux pairages des déficiences indiqués pour 82 des 206 personnes répertoriées comme ayant une déficience multiple

